

Membres de droit invités :

	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)
Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, TESSIER Sarah			X
Les enseignants :			
CHARLES Delphina Direction et CM2	X		
BOUTRON Laure PS	X		
FAVREAU Cédric MS/GS A	X		
ZERBINI Sophie MS/GS B	X		
DANTEC Isabelle CP	X		
LAGNIER Anaïs CP/CE1	X		
BESANCENOT Mathilde CE1/CE2	X		
QUIMBRE Alexia CE1/CE2			X
EVELINGER Mélanie CE2/CM1	X		
RICHARD Marielle CM1	X		
ISIDEN Laïla CM2 Complément de service direction			X
Marianne Complément de service MS/GS B			X
KARL Audrey Brigade			X
STOYKOFF Floriane Brigade			X
Les parents élus titulaires :			
BRIGNONE Gracha	X		
GODEFROY Valérie			X
AMORES Alexandre			X
QUENOLLE Roselyne	X		
PRIN Elodie	X		
PIETERS Johanna	X		
YZORCHE Jérôme	X		
ALIX Claudine	X		
MONNET Mylène			X
Les élus municipaux :			
AUBERT Régine Maire de Plessis-Saint-Jean	X		
COTS Georges Maire de Pailly	X		
DENISOT Jean Michel Maire de Compigny	X		
PITOU André Maire de Sergines	X		
GEEVERDING Catherine 1 ^{ère} Adjointe au Maire de Sergines	X		
OLIVAUX Carole 2 ^{ème} Adjointe au Maire de Plessis-Saint-Jean	X		
JACQUIN Dominique Conseiller municipal de Pailly	X		
DDEN		X	

Membres invités :

BOURDON-YZORCHE Vanessa Parent élu suppléant		X	
VALLET Maryline ATSEM	X		
MARTIN Sandra Conseillère municipale de Sergines		X	

Le conseil d'école a pour mission d'organiser la communication entre l'équipe enseignante, les parents et les mairies. Il a pour mission d'aborder des sujets relatifs au fonctionnement de l'école.
Un compte-rendu collectif entre les parties doit être établi et communiqué.

Secrétaire de séance : Mme Régine AUBERT



1/ Structure de l'école et effectifs

TPS : 7 PS : 27 MS : 22 GS : 22 CP : 25 CE1 : 21 CE2 : 31 CM1 : 28 CM2 : 32
Actuellement : 214 élèves

-TPS/ PS : 20 (7/13)
-PS/MS : 24 (14/10)
- MS/GS : 25 (12/13)
- GS/CP : 23 (8/15)
- CP/CE1 : 24 (10/14)

- CE1/CE2 : 24 (7/17)
- CE2/CM1 : 25 (13/12)
- CM1/CM2 : 24 (17/7)
- CM2 : 25

Beaucoup de mouvement cette année, beaucoup de départs mais aussi des arrivées. La structure peut encore changer en fonction des arrivées.

2/ Adoption projet d'école 2017-2020

Le projet d'école a été rédigé au mois de mars. Un premier document d'analyse de la situation de notre école a servi à définir nos priorités pour 2017-2020. Puis le document A fait le bilan du projet d'école 2011-2016. Enfin les documents B et C ont été envoyés à Mme l'IEP pour avis de conformité par rapport aux priorités départementales. Notre projet est conforme.

Les axes prioritaires du projet d'école sont lus ainsi que les modalités d'évaluation définies dans le document C.

Le projet fera l'objet d'un avenant accompagné de fiches action rédigées à chaque début d'année scolaire.

Ce projet définit les modalités d'actions pédagogiques qui servent à piloter notre école. Les projets et actions de classe doivent être en accord avec le projet.

Le conseil d'école doit donner son avis sur le projet afin que celui-ci soit envoyé pour validation par Mme l'IA-DASEN.

Échanges :

M. Ysorche : il serait bien de proposer le document en amont pour pouvoir en parler au conseil, beaucoup d'informations d'un coup.

Rappel des grands axes par Mme Charles. Les documents concernant l'avenant pour 2017/2018 seront envoyés aux membres du conseil avant le vote.

Mme Quenolle : Axe du langage, est-ce qu'une orthophoniste interviendrait dans l'école ?

Mme Charles : Non.

Mme Boutron : Le but est de créer plus de lien avec les professionnels du langage et avoir un retour.

Mme Alix : Y a-t-il une infirmière scolaire ?

Mme Boutron : Si besoin sur demande des enseignants. L'infirmière scolaire n'intervient qu'en GS. La PMI devrait intervenir mais le secteur est grand.

Avis du conseil sur le projet d'école :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

M. Ysorche : L'équipe enseignante change-t-elle ?

Mme Charles : Non, sauf Mme Besancenot et Mme Quimbre, le complément de service de direction ainsi que le complément de service de Mme Zerbini.

M. Ysorche : Pourquoi y a-t-il un poste avec deux personnes ?

Mme Zerbini : c'est l'inspection qui décide, le poste est bloqué.

Mme Charles : Pour diverses raisons, les enseignants peuvent demander à travailler à mi-temps. Ce poste est donc réservé dans ce but.

Pour information :

- Le projet d'équipement numérique de l'école de Sergines a été retenu. La mairie de Sergines a reçu la convention la semaine dernière. L'achat de 24 tablettes est prévu.
- Deux projets pour des offres de service civique ont été retenus par Mme l'Inspectrice d'Académie. Nous aurons une réponse le 12 juillet. Ces deux offres sont :
 - Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes (BCD en lien avec l'association).
 - Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté (aide pour le conseil des élèves).

Mme Alix : Qui sont les personnes choisies ? Y a-t-il un tri ?

Mme Charles : Les candidatures sont étudiées de manière très sérieuse au niveau de l'Inspection Académique.

3/ Adoption projet d'accueil des TPS

Afin de recevoir les TPS à la rentrée prochaine nous avons élaboré un projet détaillant les objectifs et modalités d'accueil. Le projet d'accueil doit être en conformité par rapport au projet d'école. Lecture est faite des grands objectifs ainsi que du fonctionnement prévu. La charte d'accueil est présentée à chaque parent lors d'un entretien individuel. Il est précisé que les modalités d'accueil ne sont pas imposées mais construites avec chaque famille et que tout au long de l'année l'accueil peut être revu. L'épanouissement de l'enfant doit rester l'objectif principal de cet accueil. Toutes les familles sont d'accord.

Souhait d'une rentrée échelonnée sur la 2^{ème} semaine de septembre. Les enseignants souhaitent un accueil au plus près de chaque enfant.

Un groupe dès le lundi (4 enfants) et un autre groupe le jeudi (3 enfants) de la 2^{ème} semaine de septembre. A partir du moment où les enfants viennent ils doivent fréquenter l'école régulièrement dans les conditions définies par la charte. Il y aura un aménagement pour la récréation, d'abord les TPS puis tous ensemble.

Un projet pédagogique est préparé pour ces TPS.

Échanges :

Mme Alix : accueil des PS ? Les parents peuvent-ils entrer ?

Mme Charles : La volonté académique est de limiter au maximum le nombre de parents dans l'école pendant l'accueil. Assouplissement pour les TPS. Un parent par enfant de PS pourra rentrer le jour de la rentrée et la première semaine. Il faudra limiter au plus vite les entrées dans l'école.

M. Ysorche : Les parents sont-ils informés pour l'entrée des PS ?

Mme Boutron : un livret est prêt.

Mme Alix : ne pas accompagner ses enfants permet de développer l'autonomie.

Avis du conseil sur le projet d'accueil des TPS :

Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 2

M. Ysorche : L'ouverture des TPS c'est juste pour ne pas perdre une classe, le problème est que cela enlève du travail aux nourrices.

Mme Charles : L'ouverture aux TPS est une préconisation nationale afin de favoriser le développement du langage dès le plus jeune âge.

Mme Quenolle / Mme Prin : Il est important d'avoir un effectif « allégé » dans les classes donc l'accueil des TPS est une bonne chose.

4/ Adoption liste de fournitures

Le ministère de l'Éducation Nationale préconise une liste de fournitures afin de ne pas alourdir les dépenses des familles au moment de la rentrée scolaire. Nous n'avons pas de liste commune à toute l'école mais nous avons construit des listes par niveau de classe afin d'harmoniser nos pratiques malgré les doubles niveaux. La liste de cycle 2 est commune à toutes les classes. Toutefois, les listes ne diffèrent que de quelques fournitures qui ne représentent pas une grande dépense pour les familles et dont le coût total est bien inférieur à la liste officielle. Les municipalités sont généreuses ce qui nous permet de demander moins de choses aux familles.

Avis du conseil sur les listes de fournitures demandées aux familles :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Les listes de fournitures seront affichées sur les portes de l'école maternelle.

5 / NAP rentrée 2017/2018

La modification des rythmes scolaires a été demandée par le conseil extraordinaire du 19 juin. Mme l'IA-DASEN doit donner sa décision pour le 13 juillet. La décision sera affichée devant les deux bâtiments et un mail sera envoyé aux parents d'élève élus.

Pour les rythmes scolaires, Sergines a un avis favorable lors de la CDEN pour le retour à 4 jours.

M.Ysorche : Serait-il possible de distribuer dans les boîtes aux lettres de chaque parent la décision ?

M. Pitou : l'affichage communal devrait suffire.

6/ Bilan des projets de classe, sorties, carnaval et fête de fin d'année

- Carnaval : Défilé dans l'école, remerciement auprès de M. Bourdon G. pour le prêt du char. Les maternelles ont pu faire une petite fête l'après-midi.
- Maternelle : Projet Cirque star le 9 juin. Matinée, ateliers arts du cirque, pique-nique et jeux gonflables. Après-midi, spectacle des professionnels du cirque.
Sortie au stade jeudi 06 juillet : ateliers d'athlétisme, orientation.
- CP-CE1 : projet vélo positif pour les enfants.
Sortie au château de Vaux-le-Vicomte : visite costumée. Les enfants ont apprécié.
Projet chaque jour compte avec fête le 100^{ème} jour d'école (ateliers).
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : sortie à Arcy-sur-Cure, peinture, travail sur l'eau, création d'une fresque, découverte sur le feu.
- Projet musée et rencontre d'une plasticienne CM1 et CM2 : projet national « La nuit des musées » (le 20mai)
Plusieurs déplacements au musée de Sens. Création de différents parfums (parfums, création du flacon, carte explicative) en lien avec une période historique. Les élèves ont reçu tous les visiteurs au musée de Sens pour présenter leur travail. Cette soirée s'est terminée avec une vente aux enchères (240€ qui ont été partagé avec le service éducatif des Musées de Sens qui ne nous ont pas fait payer les différentes visites et les ateliers).
- Jeudi 06 juillet : Visite du musée de Barbizon pour les CM1 et les CM2 + activité arts visuels dans la forêt de Fontainebleau.
- Projet Défi citoyen pour les CM2. L'œuvre n'a pas remporté le prix du jury mais a été exposée pendant le salon de peintures de Sergines.
- Intervention d'Aurélien Grima, professeur de harpe de l'école de musique de la CCYN, pour toutes les classes. Action à poursuivre.
- Rencontres intergénérationnelles à la maison de retraite de Sergines. Rédaction et réalisation d'interviews avec les résidents. Classe de CM2
- Salon de dessins d'enfants de la CCYN participation de 3 classes.
- Salon de peinture de Sergines participation de toutes les classes.
- Journée Aïkido : Plusieurs classes ont participé, sauf les PS, MS-GS et CP.

Bilan fête de l'école

Nous avons fait de notre mieux, nous réfléchissons à une autre organisation l'an prochain en cas de pluie.
Mercredi 5 juillet matin, nous avons décidé de refaire le spectacle entre les élèves et la remise des prix.

EPS

Piscine

Maternelle : une seule séance puis pas de MNS à Pont-sur-Yonne mais un recrutement est en cours pour 2017-2018.

CE1/Ce2 et CE2/Cm1

CP et CP/CE1

CM2 : 3 séances afin de passer le savoir nager. Encore 10 élèves qui n'ont pas atteint le niveau souhaité.

Sport pour tous

Période 4 ➔ Gymnastique CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1

Période 5 ➔ Handball CM1, CM2

7/ Travaux demandés et remerciements mairies

Remerciements :

Pose d'étagères

Installation prises pour ordinateurs classe 4, prise VGA dans la classe 5.

Différentes prises électriques.

Carré potager en maternelle

Travaux demandés

-Rebouchage des trous dans la cour.

-Installation d'une alarme générale pour les exercices du PPMS.

-Changement de prises VGA dans plusieurs classes.

-Achat d'une imprimante A3 couleur pour la réalisation des affichages dans les classes.

-Renouvellement progressif des postes informatique qui deviennent obsolètes.

-Barreaudage en maternelle.

-Changement de la rampe d'accès à la salle de motricité.

-Remplacement ou réparation des deux jeux défectueux en maternelle.

-Installation de goulottes et de prises dans plusieurs classes.

-Garage à vélos.

-Divers petits travaux d'entretien.

M. Pitou : liste assez longue, jeux, trous, barreaudage seront des priorités. Avec juillet/août tout ne sera peut-être pas réalisé.

8/ Sécurité

- Exercices d'incendie :

Exercice du 13 mars non validé car il manquait la clé du petit jardin à M. Favreau et les CE2/CM1 ont mis beaucoup de temps à sortir.

Nouvel exercice réalisé le 21 juin. Exercice validé car le rassemblement s'est fait en 1'52. Toutefois, la classe de CE2/CM1 s'engage à faire des simulations afin d'améliorer son temps de sortie.

- Pas d'exercice du PPMS. Ils seront à refaire dès le mois de septembre.

M.Ysorche : Dernier exercice pendant la canicule !

Mme Charles : L'exercice a été réalisé le mercredi matin à 10h00 et la chaleur était raisonnable sous les arbres de la cour. Il peut y avoir un incendie un jour de canicule.

9/ Coopérative

Bilan fait par Mme Boutron.

Nous avons 8471,15 € en caisse.

Il reste à payer : la commande de coussins pour le coin lecture de Mme Dantec et de Mme Lagnier (environ 87 €, facture en attente), le transport pour Barbizon (170 €) et quelques dépenses pour la kermesse (panières et sacs poubelle).

Concernant les rentrées d'argent ce trimestre : les mugs ont rapporté 700 €

Les autres rentrées de l'année sont les adhésions des parents (1289 €) et les photos (740 €) soit 2729 € pour l'année.

Dépenses pour l'année :

Voyages scolaires : 1906,50 € dont 1406,5 pris en charge par l'association. Il restait 500 euros à charge pour la coopérative.

Sono spectacle : 400 € - Un jeu pédagogique "l'arbre aux oiseaux" PS : 126 €

Série BD (25 livres) + quelques livres maternelle, CP et CE1 (rencontre auteur): 430 €

Matière première parfum : 241 €

Matériel informatique : clé wifi, câbles, casque audio (environ 100 €)

SACEM : 50 €
Matériel manipulation GS et CP : 270 €
Matériel sport (ping pong) : 50 €
Coccinelles et jardinage : 77 €
Cotisations versées OCCE : 500 €

Autres dépenses : achats divers pour pâtisserie, goûter des 100 jours, cadeaux fêtes des pères et des mères en maternelle, boîtes de rangement pour différentes classes, entretien du cochon d'inde, etc.

10/Absentéisme

L'importance des demandes de départ en vacances anticipés dès le 15 juin a justifié la distribution d'un mot à toutes les familles avec un rappel des obligations quant à la présence des enfants jusqu'au 7 juillet. Il a également été rappelé que toute absence non légitime de plus de 4 demi-journées par mois devait faire l'objet d'un dossier d'absentéisme qui serait envoyé aux services des Mme l'IA-DASEN.

Parents : retours agressifs.

Mme Charles : Ce n'est pas une menace mais un rappel à la loi.

11/ Questions des parents

Mise en place du garage à vélos : emplacement prévu vers le préfabriqué (10 places).

Piscine de Pont-Sur-Yonne : si pas de piscine y possibilité d'aller à Bray ou Sens ? La piscine de Pont-sur-Yonne rencontre des problèmes techniques importants. La commune n'a pas les moyens de faire les travaux.

Cantine : prestataire, coût des repas et dates de facturation.

M. Pitou : Abandon du projet de prendre un prestataire car le coût est trop élevé pour les communes. Seul le travail sera différent au niveau de la traçabilité. Augmentation de 1,1% du prix à la charge des familles. La facturation tardive est due à un problème informatique avec la perception. La municipalité propose la possibilité de se faire prélever. Prélèvements tous les 5 du mois. Les factures du mois de septembre seront prélevées à partir du mois de novembre.

Ajout de trois questions à l'ordre du jour accepté :

M.Ysorche : Sécurité autour de l'école. Serait-il possible de faire signer une charte aux parents ?

M.Pitou propose de solliciter les gendarmes plus souvent car la charte ne serait pas respectée.

Mme Quenolle : demande de faire un livret en début d'année réunissant les informations et les différents règlements de l'école, du périscolaire, de la cantine.

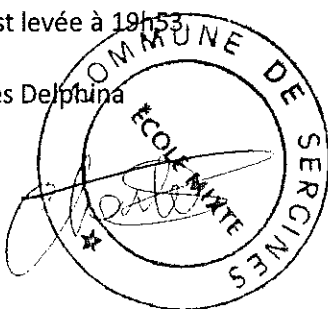
Mme Charles : cela semble compliqué car cela ferait un document beaucoup trop lourd et cela induirait que tout est géré par l'école. Chaque service doit faire signer son propre règlement et prendre la responsabilité de le faire respecter par les familles. Le livret d'accueil sera distribué avec les coordonnées de chaque service comme l'année dernière.

Mme Pieters : Comment choisissez-vous les enfants dans les doubles niveaux ?

Mme Charles : Les constitutions de classes sont faites en veillant une répartition équitable entre les différents groupes (nombre filles/garçons, niveau scolaire, comportement). Les programmes par niveau doivent être respectés de la même manière pour un niveau simple ou un double niveau.

La séance est levée à 19h53

Mme Charles Delphina
Directrice



Mme Régine AUBERT
Secrétaire de séance

A large, stylized handwritten signature of Mme Régine AUBERT.